

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juillet 2017**

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Danielle FAVIER, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, Martine MÉRAUD, Isabelle COURTIAL,  
MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Gérald REVEYRAND, Maurice BELANTAN, Guillaume ARRU-GALLART, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Aimé VUAILLAT, André CHABERT, Damien RIGOLLET.

ABSENT : M. Jean-Marc GUILLET avec pouvoir à Monsieur Jean BELANTAN.  
Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

### **URBANISME**

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

### **DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

- ✚ Monsieur Laurent DAUPHINOT : division de propriété, route de la chartreuse,
- ✚ Monsieur Christian GERMAIN : pose de panneaux solaires, route des douanes,
- ✚ Madame Lucienne BELANTAN : division de propriété, rue du cholard,
- ✚ Commune de VEZERONCE-CURTIN : division de propriété, route de Bourgoin,
- ✚ Madame Cécile BERTHELON : pose de velux, route de brailles.

### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- ✚ M. Mme AMEZIAN: construction d'une maison, Les Guébettes,
- ✚ Madame Michelle GRENIER : construction d'une maison, lot les Arums,
- ✚ Monsieur Eric MURE : construction d'un garage et agrandissement maison, route de brailles.

### **CHAUFFAGE SALLE DIAMANTELLE**

De nouvelles recherches de solutions pour le chauffage ont été étudiées car celles proposées jusqu'à présent ne convenaient pas. Un chauffage/climatisation assuré par la pose de 12 appareils par soufflerie réversible pourrait être installé et apporterait un meilleur résultat : diminution de la plage d'inertie. Soit un montant de 138 000 € TTC. Vote du Conseil municipal : 12 pour, 2 contre, 4 abstentions.

### **EPORA**

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est engagée dans la réalisation du projet d'aménagement du centre Bourg : améliorer l'entrée Nord du village. Ainsi, la commune a sollicité l'EPORA pour l'accompagner sur les opportunités d'aménagement liées à des acquisitions qui se présenteraient sur les tènements situés dans le périmètre concerné par le projet. Monsieur le Maire explique que l'EPORA est arrivé à un accord avec les consorts COLOMBIN en vue de l'acquisition pour 220 000 € du bien immobilier situé 188 rue des vieux métiers, cadastré section C N° 72-73-84-560-689-881-882 pour une contenance de 3 980 m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire rappelle que ce bien sera rétrocédé à la commune ultérieurement, conformément aux termes de la convention signée en date du 30 mai 2017, c'est pourquoi il demande à l'assemblée la validation de cette opération. Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

- approuve l'acquisition par l'EPORA de l'immeuble sus mentionné au prix de 220 000 €,
- approuve la rétrocession de l'immeuble, objet de la présente délibération par l'EPORA, à la commune, aux conditions prévues dans la convention du 30 mai 2017,
- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur André CHABERT à signer avec l'EPORA tout document pertinent relatif à cette acquisition.

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'aménagement de sécurité de la RD19 – ROUTE DES Alpes ont débuté. L'éclairage public sera intégré à la réalisation des travaux de cheminements doux, route des Alpes (RD19). La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné qui a la compétence éclairage public sur la commune, a programmé sur 2017, des travaux d'éclairage public pour un point lumineux, de 1 915,00 € H. T.. La répartition du financement se fait de la manière suivante :

- ✚ la commune de VEZERONCE-CURTIN paie 50 % du montant, soit 957,50 €. Cette participation sera versée à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné sous forme de fonds de concours.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à mandater la somme précitée à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.

### **INFORMATIQUE ECOLE**

1 - Dès la rentrée scolaire, les enfants bénéficieront de 9 tablettes fournies pour les classes de maternelle (3/classe) et 14 PC portables pour les classes d'élémentaires. Pour permettre de stocker et recharger ces PC, l'électricien aménagera un local avant la rentrée scolaire.

2 - Après les vacances de Toussaint : réfection du réseau électrique permettant d'alimenter les classes et fourniture de 2 VPI minimum pour les classes élémentaires (Monsieur Reubrecht et Madame Pontier).

Le budget alloué (20 k€), hors lot électricité, sera respecté pour l'année 2017.

Les travaux d'électricité seront réalisés par une entreprise locale ColGaElec, alors que la fourniture et l'installation du matériel informatique sont confiées à MANUTAN.

### **DIVERS**

- Retour de la semaine d'école à quatre jours à partir du 01/09/2017.
- Les personnes qui souhaitent participer au Mud day peuvent faire leur demande auprès de Catherine TEILLON.
- Les conseillers municipaux qui le souhaitent peuvent distribuer les livrets pour le comice agricole de Sermérieu.
- Les demandes de subventions pour le projet de l'Espace Culturel Condorcet seront déposées en août (Région, Conseil Départemental et DETR).